



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2021

Séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Calixte, tenue le 22 mars 2021 à 18 h 30.

Dans le contexte de la 2^e vague de la pandémie (COVID-19) il est dans l'intérêt public pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que cette séance soit tenue à huis clos.

ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Demande de dérogation mineure numéro 2020-486 concernant le 150, rue de la Clairière
3. Nomination des comités au sein du conseil
4. Autorisation de paiement – Techno Diesel
5. Amendement à la politique d'octroi de subventions
6. Autorisation à présenter une demande de subvention pour et au nom de la municipalité de Saint-Calixte
7. Vente de terrain – Lot 3 187 669
8. Vente de terrain – Lot 4 569 123
9. Vente de terrain – Lots 4 869 644 et 4 869 641
10. Appui envers la campagne *Vers des collectivités durables*
11. Résolution d'appui au Réseau des Femmes Élues de Lanaudière
12. Présentation, dépôt et avis de motion d'un projet de règlement numéro 678-2021, relatif à la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire
13. Période de questions
EXCEPTIONNELLEMENT les questions doivent être reçues à la municipalité avant 16 h le 22 mars 2021, par courriel à reception@mscalixte.qc.ca
14. Levée de la séance